

Accompagnement aux économies d'énergie

BRUXEO propose un accompagnement aux économies d'énergie pour les asbl située en Région de Bruxelles-Capitale.

A travers plusieurs rencontres, elles recevront quatre types d'accompagnement :

- ▶ Un accompagnement **méthodologique** présentant la marche à suivre pour mettre en place une gestion efficace de l'énergie.
- ▶ Un accompagnement à la **connaissance et au suivi des consommations** (création d'un compte sur [Energie ID](#)).
- ▶ Un accompagnement **technique**, pour les guider dans la mise en œuvre de leurs projets d'amélioration de la performance énergétique de leur(s) bâtiment(s) (quick scan énergétique et assistance travaux).
- ▶ Un accompagnement permettant de mettre en place une campagne de **sensibilisation** du personnel et des bénéficiaires.

Du matériel de comptage de l'énergie sera également mis à votre disposition (enregistreurs de températures, wattmètres, etc.) afin d'identifier les sources de gaspillages et de sensibiliser votre personnel.

Chaque réunion comprend, d'une part, un exposé par le conseiller énergie de BRUXEO présentant les conseils pratiques pour économiser l'énergie, et d'autre part, un atelier pratique où l'éco-team pourra travailler sur la réalisation du plan d'action de son asbl.

Canevas de l'accompagnement

Etapes	Explications	Dates
Visite de votre bâtiment par un conseiller énergie de BRUXEO	Présentation de l'accompagnement aux économies d'énergie. Création d'un compte sur la plateforme web Energie ID. Réalisation d'un rapport de quick scan énergétique (diagnostic technique de votre bâtiment).	Mois
Actions à réaliser par l'institution	Encodage mensuel des consommations dans Energie ID (tout au long de l'accompagnement). Calcul du nombre de m ² chauffés. 1 ^{ère} communication sur le projet Energie et création de l'éco-team.	
1^{ère} réunion de l'éco-team : le diagnostic Sur le site de l'institution	Diagnostic comportemental (sondage occupants, campagne de mesures, ...). Travail sur la motivation à changer son comportement.	M+2

Actions à réaliser par l'institution	Réalisation du diagnostic comportemental. Démarrage de la campagne de mesures (wattmètre et enregistreur de température prêtés dans le cadre de l'accompagnement).	
2^{ème} réunion de l'éco-team : le plan d'action	Travail sur les mesures les plus rentables en matière d'économie d'énergie (chauffage, eau, éclairage et appareil électrique).	M+5
Sur le site de l'institution	Elaboration d'un plan d'action pour votre institution, sur base du diagnostic technique et comportemental.	
Actions à réaliser par l'institution	Mise en œuvre des mesures à court terme du plan d'action. Continuation de la campagne de mesures.	
3^{ème} réunion de l'éco-team : Réaliser une campagne de sensibilisation	Travail sur la sensibilisation du personnel et des résidents aux économies d'énergie.	M+7
Sur le site de l'institution	Suivi des consommations	
Actions à réaliser par l'institution	Mise en œuvre des mesures du plan d'action et réalisation d'une campagne de sensibilisation.	
4^{ème} réunion de l'éco-team : bilan	Suivi des consommations. Etat d'avancement du plan d'action.	M+20
Sur le site de l'institution	Succès-difficultés rencontrés dans la réalisation des mesures (infrastructure et sensibilisation).	

Cet accompagnement, en ce compris la création du compte Energie ID, est subventionné par Bruxelles Environnement et est donc entièrement gratuit pour votre asbl.